

Cote du document:	<u>EB 2017/120/R.26</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>21</u>
Date:	<u>28 mars 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Informations actualisées sur la conception du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Adolfo Brizzi

Directeur du Bureau du Vice-Président adjoint
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2450
courriel: a.brizzi@ifad.org

Michael Hamp

Spécialiste technique principal – Services financiers
ruraux inclusifs
Division des politiques et du conseil technique
téléphone: +39 06 5459 2807
courriel: m.hamp@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingtième session
Rome, 10-11 avril 2017

Pour: **Information**

Informations actualisées sur la conception du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises du FIDA

I. Introduction

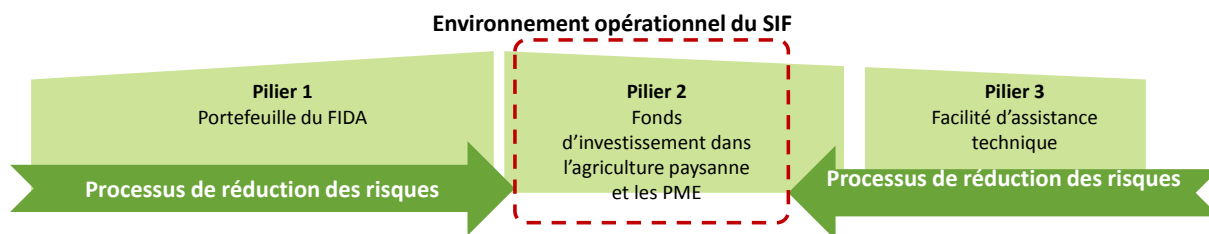
1. Le FIDA se trouve dans une position privilégiée pour aider à relever les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants. Au cours des 40 dernières années, le FIDA a gagné la confiance et le respect des gouvernements de ses États membres, des groupes de petits producteurs et des petits entrepreneurs, en injectant plus de 17,5 milliards d'USD dans le financement public du développement rural dans 123 pays à travers le monde, qui ont atteint environ 130 millions de personnes et dont ont bénéficié 125 000 organisations de producteurs.
2. Près de 75% des 1 milliard d'USD de nouveaux investissements que le FIDA réalise en moyenne chaque année comprennent actuellement un volet développement des filières, qui s'appuie sur des fonds publics pour créer des débouchés commerciaux viables au profit des petits producteurs. En fournissant des solutions novatrices visant à améliorer l'inclusion financière et l'accès au marché, en investissant dans les infrastructures de base et en favorisant l'organisation des agriculteurs, le FIDA contribue à l'établissement d'un écosystème qui permet à d'autres institutions et organisations de co-investir et de tirer profit de son expérience et de ses liens avec les gouvernements et les institutions locales.
3. Néanmoins, travailler uniquement par le biais de prêts souverains aux gouvernements limite la capacité du FIDA à promouvoir la participation du secteur privé et à offrir aux petits agriculteurs de nouvelles possibilités d'accéder aux financements et aux marchés. D'autres acteurs comparables du secteur déploient de plus en plus des structures financières mixtes qui incorporent des sources de capitaux publiques et privées pour favoriser une participation plus efficace du secteur privé. Le FIDA partage cet intérêt à l'égard de solutions financières novatrices pour promouvoir le financement des petites et moyennes entreprises (PME), et il s'efforce de mobiliser et d'impliquer de plus en plus le secteur privé. Le FIDA a donc l'intention de mettre en place un nouveau mécanisme pour promouvoir le financement commercial du développement des filières et de capitaliser sur son portefeuille comme mécanisme d'atténuation des risques, afin de mobiliser des investissements privés responsables visant à améliorer les conditions sociales et économiques des petits exploitants.
4. En dépit de l'augmentation des investissements privés dans le secteur agroalimentaire des marchés émergents (voir l'annexe), les investisseurs demeurent généralement méfiants à l'égard de ce secteur en raison des multiples risques qu'il présente et du coût élevé afférent au service des petites entreprises agroalimentaires (par ex. des prêts de moins de 500 000 USD). En conséquence, nombre d'investisseurs tendent à favoriser les entreprises plus grandes ou plus matures.
5. Dans ce contexte, le FIDA possède un avantage comparatif qui résulte d'une variété de facteurs. Premièrement, il est doté d'une capacité exceptionnelle de développement de projets découlant de son portefeuille mondial, de sa présence sur le terrain et de ses connaissances du secteur/des pays, qui contribuent à atténuer les risques pour les investissements privés. Deuxièmement, il a une vaste expérience dans le domaine financier couvrant un vaste éventail d'aspects liés à la mobilisation et à la gestion des fonds. Il a également acquis de l'expérience en matière de constitution de fonds et de développement de programmes d'assistance technique, y compris la Facilité d'assistance technique du Fonds pour l'agriculture africaine (AAF), et le Yield Uganda Investment Fund (Fonds de placements pour la production agricole en Ouganda). Enfin, le FIDA est doté d'un fort pouvoir

fédérateur et est reconnu pour sa capacité à rassembler des gouvernements, des institutions financières, des organisations non gouvernementales (ONG) et des partenaires du secteur à l'appui d'initiatives multipartites en faveur de l'agriculture.

II. Environnement opérationnel

6. Le FIDA prévoit de mettre en place un Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF) en vue d'investir dans les organisations de petits agriculteurs et les PME rurales. Celui-ci sera mis en place dans un environnement opérationnel reposant sur trois piliers qui viseront simultanément à soutenir les filières agricoles et à appliquer des mécanismes d'atténuation des risques, afin de réduire les risques liés aux investissements et d'encourager la participation du secteur privé (voir la figure 1).

Figure 1



Pilier 1

7. Le portefeuille existant de projets du FIDA offre un marché organisé de producteurs et de compétences sectorielles qui permettent de faire baisser les coûts de transaction et de faciliter l'élaboration d'un portefeuille d'investissements dans les organisations paysannes et les PME rurales. Ce travail de programmation, fondé sur ses prêts souverains, permettra d'identifier les possibilités d'investissement pour aider à développer la réserve de projets d'investissement du SIF. D'autres possibilités d'investissement pourront découler d'autres activités, telles que le travail mené par le FIDA pour promouvoir l'utilisation des envois de fonds de la diaspora en faveur de l'investissement productif, qui contribue à la création de nouvelles entreprises.
8. Le portefeuille du FIDA permettra aussi de créer un environnement présentant moins de risques pour les investissements dans l'agriculture paysanne et les PME à travers l'élaboration de systèmes financiers ruraux inclusifs et la correction des dysfonctionnements du marché dans les situations où le fait de travailler avec des petits producteurs est perçu comme comportant des risques et des coûts de transaction élevés et empêche les entreprises privées de forger des relations de marché avec les petits exploitants. Ces instruments comprennent :
- **Mécanisme 4P (partenariats public-privé-producteurs).** Le FIDA utilise des fonds publics afin de mobiliser des investissements privés pour financer des plans d'activité, présentés conjointement par des sociétés privées et des organisations paysannes, qui autrement ne seraient pas financés par le secteur privé.
 - **Instruments financiers.** Dans le cadre de ses projets, le FIDA fournit un certain nombre d'outils financiers, y compris des lignes de crédit, des garanties de prêt, des dons de contrepartie, des systèmes d'entreposage et des assurances agricoles, qui servent à promouvoir l'inclusion financière et à réduire les risques inhérents à l'élaboration de solutions d'investissement novatrices. Le FIDA héberge également trois outils de gestion des risques : la Plateforme pour la gestion des risques agricoles, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds et le Mécanisme de gestion des risques météorologiques.

- Plateforme d'information mobile pour les clients.** Le FIDA est en train d'élaborer une plateforme mobile qui recueillera des informations auprès de l'ensemble des organisations de producteurs dans son portefeuille. Les données seront ensuite mises à disposition pour faciliter l'accès au marché des petits producteurs au moyen de "jumelages" et de partenariats d'affaires avec des investisseurs potentiels, réduire les coûts de transaction liés aux activités commerciales, et tirer parti des capacités du FIDA en matière d'investissement au "dernier kilomètre".

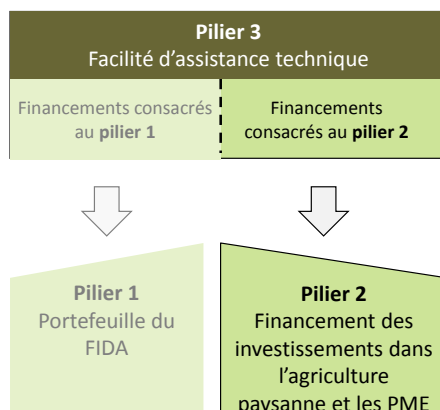
Pilier 2

- La structure du SIF réunira des capitaux mixtes à des conditions commerciales et favorables pour financer des investissements qui maximisent l'impact sur les petits agriculteurs dans les pays en développement, tout en veillant à limiter les risques et à rester attractifs pour les investisseurs des secteurs public et privé. Le SIF prévoit de fournir principalement des financements par emprunt dans une fourchette comprise entre 25 000 USD et 500 000 USD – en prêtant directement aux PME et par le biais d'intermédiaires financiers aux organisations de producteurs ruraux plus vastes et plus structurées. Cela permettra de financer des fonds de roulement pour la gestion des activités agricoles, les prêts à terme, la rénovation des exploitations, l'irrigation, les certifications, les nouvelles technologies et l'équipement pour le traitement et la transformation, et l'adaptation au changement climatique. Le SIF tentera également de mobiliser des investissements en fonds propres et en quasi-fonds propres, éventuellement associés à des mécanismes de garantie et d'assurance, y compris par le biais d'autres partenaires.

Pilier 3

- En vue de faciliter et d'accompagner les initiatives commerciales du SIF, le FIDA établira et gèrera la Facilité d'assistance technique (FAT), qui visera à fournir des services de conseil aux organisations paysannes et aux PME, et à leur permettre d'accéder à de nouvelles possibilités de partenariat et de développement commercial. La FAT offrira une assistance technique pré-investissement qui fonctionnera en parallèle du processus de diligence raisonnable du SIF, ainsi que des services post-investissement, dans lesquels le SIF et la FAT se concentreront sur les effets de levier et le suivi des résultats. La FAT s'efforcera de mobiliser des financements sous forme de dons et d'établir des partenariats avec des institutions telles que des organismes des Nations Unies, des sociétés de conseil et des agences techniques spécialisées pour fournir un appui aux opérations du SIF et au développement du secteur privé au titre à la fois du pilier 1 et du pilier 2 (voir la figure 2). La structure de gouvernance de la facilité comprendra des représentants des deux piliers afin d'orienter les activités, mais en sera formellement séparée.

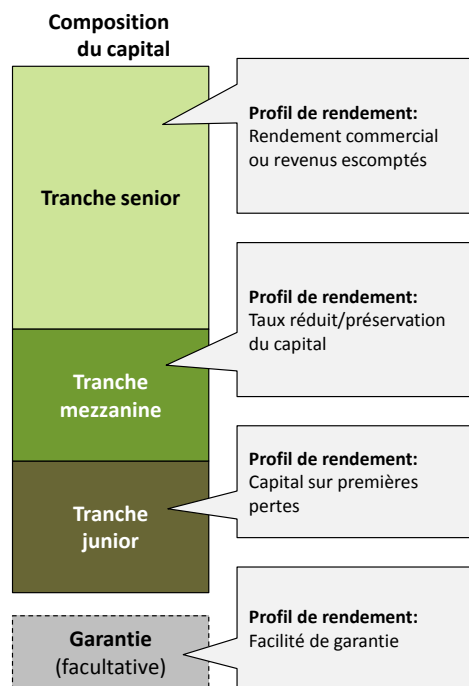
Figure 2



III. Guichet du SIF

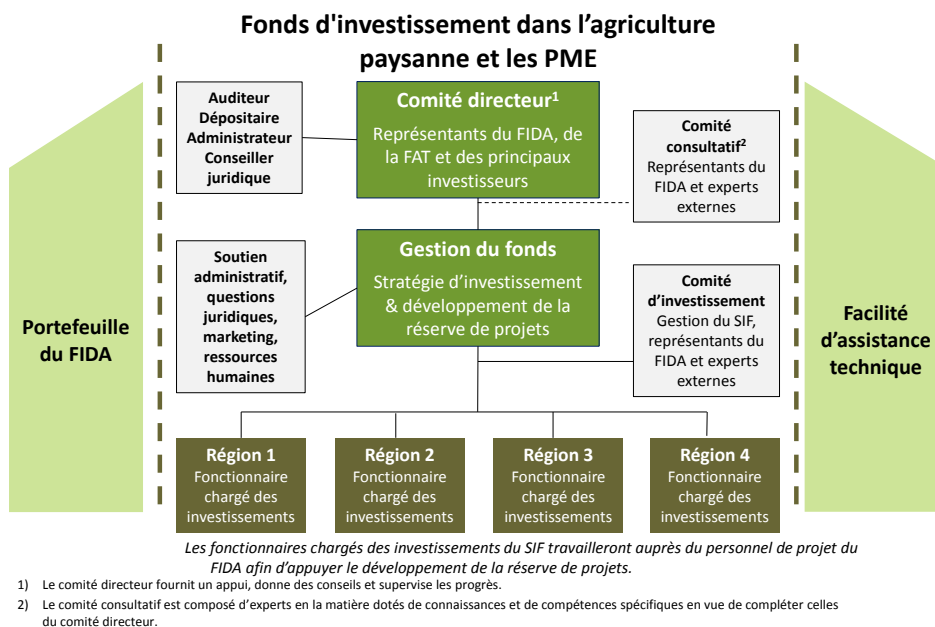
11. **Stratégie d'investissement.** Le SIF sera structuré de façon à optimiser l'efficacité financière et l'impact du SIF. La stratégie d'investissement s'appuiera sur les connaissances et l'expérience du FIDA dans les pays en ce qui concerne les filières agricoles locales, en vue d'identifier les principales lacunes en matière de financement qu'il convient de combler pour accroître la productivité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
12. Les investissements réalisés grâce à une intermédiation financière incluront des initiatives de cofinancement avec des institutions financières locales sélectionnées, en mesure de prêter dans une fourchette réduite allant de 25 000 USD à 250 000 USD, en s'appuyant sur la réserve de projets établie par le biais des projets existants du FIDA. En revanche, les investissements directs incluront principalement des financements par emprunt compris dans une fourchette allant de 100 000 USD à 500 000 USD et seront versés directement aux organisations paysannes et aux PME pour financer des fonds de roulement et des prêts à terme. Le SIF envisagera la possibilité d'inclure des emprunts convertibles, ainsi que de réaliser des placements stratégiques sur fonds propres et quasi-fonds propres pour les contreparties ayant donné des preuves de leur capacité à rembourser leurs emprunts. Les emprunts et les capitaux propres constitueront un canal de financement abordable pour les organisations de producteurs et les PME engagées en faveur de la durabilité environnementale, de l'adaptation au changement climatique et du respect des pratiques sociales, conformément aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA.
13. **Structure financière.** Les investissements de départ du SIF seront de l'ordre de 50 millions d'USD et cibleront un nombre limité de pays (environ cinq) à la fois en devises fortes et en monnaie locale. Ces premiers bénéficiaires seront principalement choisis parmi les pays bénéficiaires dans lesquels le FIDA a des programmes actifs, selon des critères qui devront être convenus avec les donateurs. Des stratégies d'atténuation des risques de change seront mises en œuvre, si possible sous la forme d'un dispositif de réserve pour premières pertes destiné à absorber les pertes liées au risque de change ou à couvrir les coûts de couverture. Le total des actifs et le nombre de pays ciblés augmenteront sensiblement et se diversifieront au cours de la durée de vie du fonds, pour atteindre une fourchette comprise entre 100 millions d'USD et 150 millions d'USD et quelque 15 pays au cours des cinq premières années, moment à partir duquel une stratégie active de diversification des devises sera mise en œuvre.
14. En attendant les conclusions de l'analyse juridique, l'hypothèse de travail est que le financement du SIF proviendra de sources autres que les reconstitutions (fonds supplémentaires). L'essentiel du financement sera levé sous la forme de capitaux mixtes provenant d'investisseurs orientés vers l'impact (c'est-à-dire des sources de financement privées, des particuliers disposant d'une fortune personnelle, des institutions de financement du développement, entre autres). Les investissements seront classés selon trois tranches avec différents profils de rendement, y compris une tranche senior (rendement commercial ou escompté), une tranche mezzanine (préservation du capital) et une tranche junior (premières pertes). Une facilité de garantie, qui sera vraisemblablement financée par une IFD partenaire, est également envisagée afin de réduire davantage le risque en absorbant les pertes ou en servant de garantie (voir la figure 3).

Figure 3



15. **Gouvernance et dotation en personnel.** Le SIF devrait fonctionner comme une entité juridique indépendante dotée d'une totale autonomie – c.-à-d. qu'il mettra en œuvre ses propres processus, son bilan et sa structure de gouvernance –, tout en restant aligné sur les activités de projet du FIDA (voir la figure 4). À cette fin, le SIF sera probablement doté de son propre organe directeur, sous la forme d'un comité directeur, composé de représentants des principales parties prenantes du SIF, du FIDA et des principaux investisseurs (IFD, fondations, institutions gouvernementales et entités commerciales). En tant qu'organe directeur suprême du fonds, le comité directeur veillera au respect des obligations juridiques et fiscales, dispensera des conseils pour orienter la mission et la vision du Fonds, mobilisera des financements et agira en tant qu'ambassadeur auprès de la communauté plus large des acteurs du développement agricole.
16. Des compétences supplémentaires seront fournies par l'intermédiaire d'un comité consultatif, qui sera composé d'individus sélectionnés pour leurs connaissances et leurs compétences uniques, qui viendront compléter celles du comité directeur, en particulier dans des domaines pertinents pour les objectifs et les activités d'investissement du SIF.
17. Pour ce qui est de la gestion quotidienne, à son lancement, le SIF devrait être doté d'une équipe de gestion du fonds restreinte mais expérimentée, recrutée par le FIDA. La sélection du gestionnaire du fonds sera au cœur de ce processus. Celui-ci sera chargé de définir et de superviser la stratégie d'investissement du SIF, d'assurer son alignement sur les objectifs du comité directeur, et de mettre en œuvre une stratégie judicieuse de gestion des risques. Le processus d'investissement sera entrepris dans les pays par des fonctionnaires chargés des investissements possédant des compétences dans le secteur agricole et qui seront affectés auprès des bureaux régionaux du FIDA, où ils seront mieux à même de tirer parti des activités de projet du FIDA et de l'expertise de son personnel.

Figure 4



18. **Coût et gestion des risques.** Le niveau de risque encouru peut limiter les éventuelles recettes, particulièrement s'agissant des investissements moins importants. Pour gérer cela, le SIF devra attirer des fonds à des conditions de faveur, en privilégiant l'impact en échange d'un escompte sur les rendements financiers, tout en fournissant des mécanismes d'atténuation des risques sous forme de garanties sur premières pertes, afin d'absorber d'éventuelles pertes d'actifs ou de devises.
19. Parmi les autres risques auxquels le SIF devra faire face figurent: i) la capacité de gestion du fonds, car le FIDA ne dispose actuellement pas d'un personnel doté des compétences et de l'expérience requises pour gérer un fonds du secteur privé. Ce risque sera atténué par le recrutement d'une équipe de gestion du fonds expérimentée; et ii) l'image de marque et la réputation du fait que l'arrivée du FIDA dans cet espace d'investissement pourrait sembler en contradiction avec son portefeuille souverain aux yeux de certains de ses partenaires gouvernementaux. Pour répondre à ces inquiétudes, le SIF fera l'objet d'un processus de promotion de stratégie de marque en vue de développer une culture d'entreprise distincte du travail programmatique du FIDA, et de lui fournir sa propre identité en tant que fonds d'impact social.

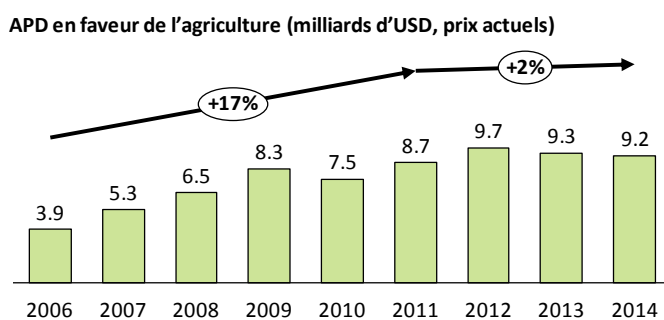
IV. Activités de conception et calendrier du SIF

20. Pour établir le SIF, le FIDA mettra en œuvre plusieurs activités selon le calendrier suivant:
- D'ici à la mi-2017, le FIDA précisera les marchés potentiels, la première réserve de projets, l'approche en matière de suivi-évaluation (S&E), la structure et les exigences juridiques et de gouvernance, les options de domiciliation et la conception de la FAT.
 - En septembre 2017, le FIDA envisage de présenter le SIF à son Conseil d'administration.
 - D'ici à la fin de 2017, le FIDA recrutera une équipe de gestion du fonds et mettra au point un modèle financier détaillé, une politique et des procédures d'investissement, des mécanismes de gestion des risques et de couverture de change, et les exigences en matière de conformité.

Paysage du financement agricole – offre de financements en faveur de l'agriculture

1. Le monde compte 500 millions de petits agriculteurs qui jouent un rôle essentiel dans les systèmes alimentaires des pays en développement. Pourtant, leurs exploitations sont généralement freinées par le manque de ressources et des pratiques sous-optimales qui limitent leurs rendements. Alors que 70% des personnes appartenant au milliard le plus pauvre de l'humanité travaillent dans le secteur agricole¹ des pays à faible revenu, la croissance du PIB dans l'agriculture s'est avérée cinq fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs. Au-delà de sa contribution à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens de subsistance, l'agriculture est également au cœur des préoccupations mondiales en matière de climat et de conservation, étant donné qu'elle contribue à hauteur de 70% aux prélèvements d'eau² et de 50% aux émissions de gaz à effet de serre³.

Figure 1



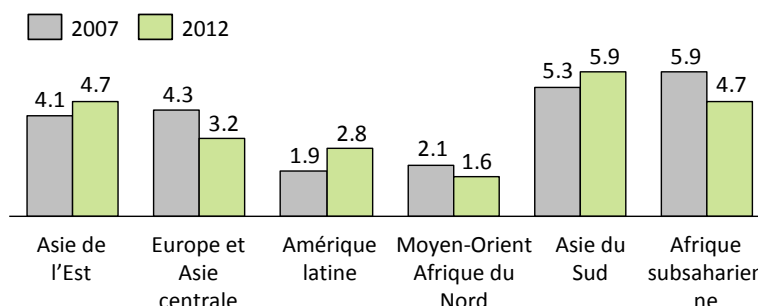
Source: OCDE. stat: Aide publique au développement (APD), téléchargé en 2016

2. Le paysage du financement agricole, pour ce qui est de l'offre, a changé ces dernières années. Bien que l'intérêt global pour le secteur continue de croître, les sources traditionnelles de financement, sous la forme de l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'agriculture, se sont estompées, particulièrement

par rapport à l'augmentation substantielle observée dans le sillage de la crise alimentaire de 2007-2008 (voir la figure 1). Parallèlement, les tendances en matière de dépenses publiques en faveur de l'agriculture sont moins claires en raison de données obsolètes et de variabilités régionales. On constate toutefois qu'en 2012 la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture a diminué en Europe et en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Afrique subsaharienne (voir la figure 2).

Figure 2

Dépenses consacrées à l'agriculture en pourcentage des dépenses publiques



Source: IFPRI, Statistiques des dépenses publiques pour le développement économique, 2015

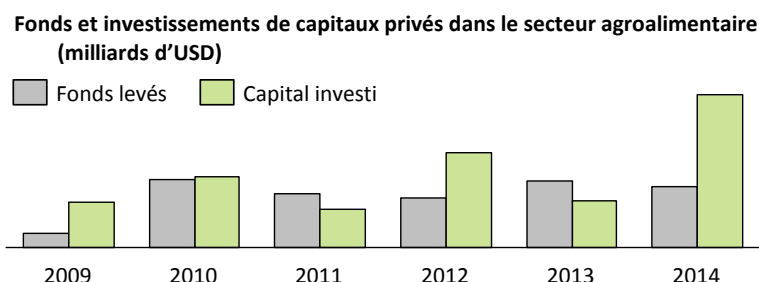
¹ FIDA, *Rapport sur la pauvreté*, 2011.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), AQUASTAT.

³ Genetic Resources Action International (GRAIN): comprend la production, les changements d'affectation des terres, la déforestation, la transformation, le transport et le commerce de détail.

3. Les données montrent une croissance régulière du capital investi par le biais de participations privées dans le secteur agroalimentaire des marchés émergents, mais ces investissements ne représentent qu'une petite part du secteur (< 2%), principalement du fait que les investisseurs se méfient de l'imprévisibilité du marché et de l'incertitude des rendements (voir la figure 3).

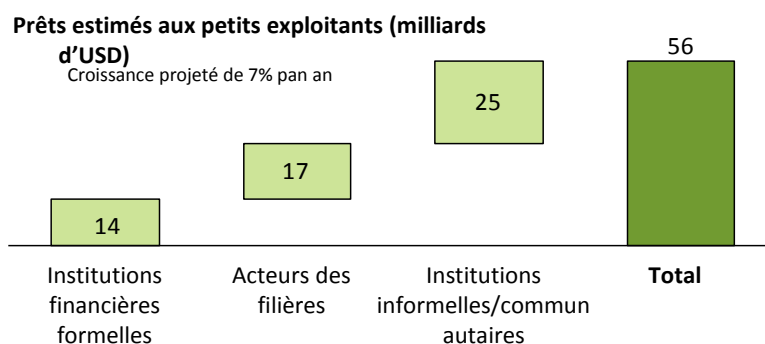
Figure 3



Source: Crédit Suisse, CDC, EMPEA, IFC, et WWF, "Private Equity and Emerging Markets Agribusiness: Building Value Through Sustainability," 2015

4. Au niveau des petits agriculteurs, une bonne partie du secteur a longtemps reposé sur des prestataires de services financiers informels et communautaires, y compris des associations d'épargne et de crédit rotatifs, ainsi que des prêteurs locaux, qui continuent à jouer un rôle important pour offrir aux petits exploitants un accès au crédit. Néanmoins, ces dernières années, un nombre croissant de prestataires de services financiers de divers types sont entrés sur ce marché, ciblant tout particulièrement le secteur du financement des petits exploitants à l'aide d'équipes spécialisées dans l'agriculture. Il s'agit notamment d'institutions financières formelles, telles que des institutions de microfinance (IMF), des banques commerciales, des investisseurs éthiques et des ONG, qui fournissent un éventail de services financiers associés, dans certains cas, à des mécanismes complémentaires tels que des services d'assistance technique. Il s'agit également d'acteurs des chaînes de valeur qui offrent des prêts de fonds de roulement à des petits exploitants commerciaux en vue d'accroître la disponibilité des produits et d'en améliorer la fiabilité (voir la figure 4).

Figure 4



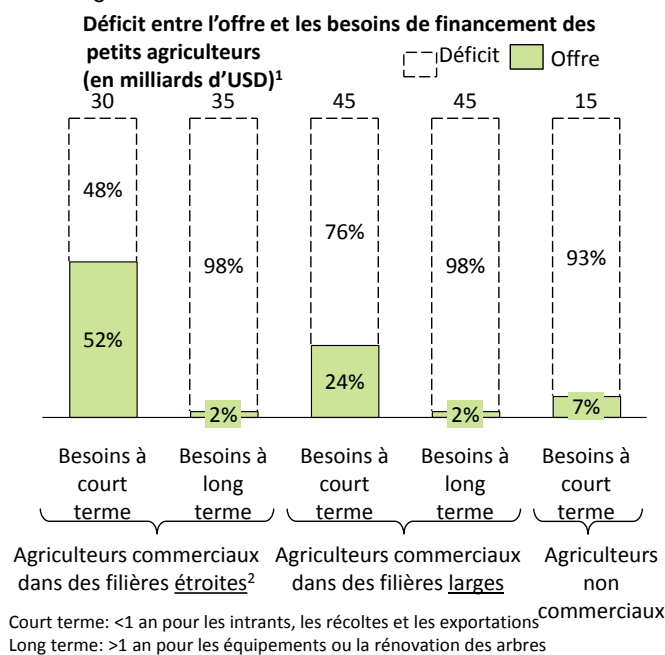
Source: IFPRI, Statistiques des dépenses publiques pour le développement économique, 2015

Déficit de financement dans le secteur agricole

5. Les besoins de financement des petits agriculteurs en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et du Sud-Est dépassent les 200 milliards d'USD, dont moins de 60 milliards d'USD sont disponibles (voir la figure 5). En dépit de l'arrivée constante de nouveaux acteurs, la croissance combinée des institutions financières formelles et des acteurs des filières ne devrait atteindre que 7% par an

jusqu'en 2020, ce qui ne suffira pas à combler le large déficit qui existe entre la demande de financement des petits agriculteurs et l'offre à leur disposition. Cette pénurie de services financiers en faveur des petits exploitants agricoles limite de fait leur capacité à améliorer leur productivité, leurs moyens de subsistance et leur participation dans les chaînes de valeur.

Figure 5



1) Initiative pour le financement des petits agriculteurs, RAF Learning Lab, et Dalberg, "Inflection Point: Unlocking Growth in the Era of Farmer Finance", 2016

2) La segmentation des petits agriculteurs s'appuie sur Focus Note 85 du CGAP, "Segmentation of Smallholder Households", 2013

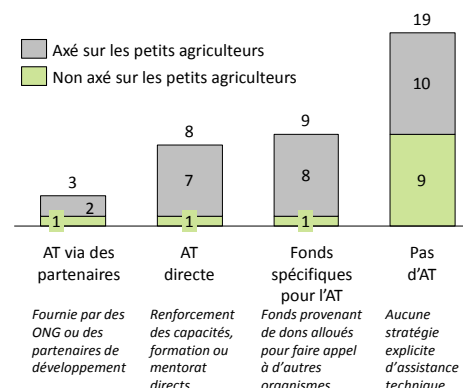
- Les PME agricoles sont confrontées à des problèmes similaires. Leur développement est entravé par divers facteurs, notamment un accès limité au crédit, l'absence de garanties, de faibles niveaux de technologie et des compétences insuffisantes en matière de gestion, un accès limité aux marchés, l'existence de lois, de règles et de règlements qui freinent le développement du secteur, et la faiblesse des capacités institutionnelles. La création de possibilités d'emploi pour les jeunes des zones rurales et l'offre d'alternatives à la migration dépendront de la capacité des PME à croître de manière durable. Cela ne se produira pas en l'absence d'une approche plus proactive visant à faciliter l'accès aux financements et sans la création de produits financiers plus efficaces, en mesure de combiner les sources de financement et d'atténuer les risques.

Comblers le déficit

- De plus en plus, des solutions fondées sur des capitaux mixtes sont apparues et ont modifié le paysage des fonds d'investissement avec des stratégies uniques, résultant de la création de partenariats et d'initiatives multilatérales. Elles réunissent des financements en faveur du développement et des fonds philanthropiques pour mobiliser des flux de capitaux privés au profit des pays en développement et des nouveaux marchés agricoles. Nombre des fonds plus

Figure 6

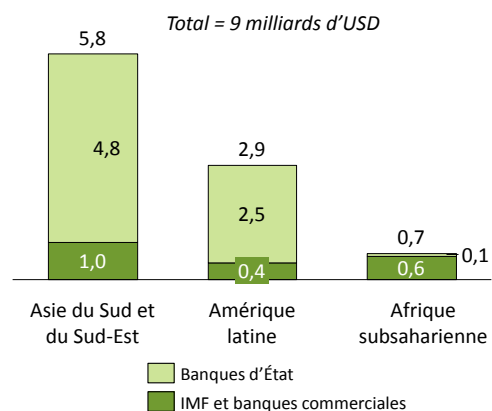
Nombre de fonds d'investissement agricole dotés d'une composante d'assistance technique (AT) (N = 39)



Source: Base de données de l'Initiative pour le financement des petits agriculteurs, 2016 (non exhaustive)

spécialisés incluent un mécanisme complémentaire d'assistance technique; cette pratique reste cependant relativement rare dans l'ensemble (voir la figure 6). Les rapprochements les plus efficaces entre assistance technique et investissements sont dotés de structures de gouvernance qui établissent des liens entre les deux (assistance technique et investissement) de manière stratégique, tout en préservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter à de nouvelles possibilités.

Offre estimée de prêts aux petits agriculteurs par des banques locales (en milliards d'USD)



Source: ISF, "A Roadmap for Growth: Positioning Local Banks for Success in Smallholder Finance", 2013

8. Néanmoins, le financement des petits exploitants, en particulier pour les organisations paysannes et les PME plus petites, reste un créneau très difficile à exploiter. Les principaux défis en matière de financement de ce segment de l'agriculture sont l'importance des coûts et la faiblesse des rendements alors que les risques sont élevés (par ex. les risques liés aux conditions météorologiques, aux prix et à la production). Les prêts de faible montant (< 200 000 USD) présentent davantage de difficultés parce que les coûts d'exploitation et de diligence raisonnable sont fixés de manière globale et sont donc proportionnellement plus importants par rapport au montant prêté. C'est pourquoi les solutions de

financement mixtes sont particulièrement bien adaptées, car elles utilisent généralement des capitaux à faible coût associés à des opérations limitées; et elles peuvent inclure des subventions croisées internes issues de prêts plus importants et/ou des subventions externes provenant de bailleurs de fonds philanthropiques.

9. Une approche alternative pour offrir des prêts plus petits directement aux PME et aux organisations paysannes sur les marchés émergents consiste à travailler par le biais d'intermédiations financières dans le cadre desquelles les investisseurs ciblent des institutions financières locales qui offrent déjà des services aux petits exploitants agricoles sur un marché donné, afin de les aider à développer de nouvelles solutions pour élargir leurs portefeuilles (voir la figure 7). Les stratégies d'intermédiation financière comprennent souvent: i) des outils financiers tels que des garanties ou des réductions des taux d'intérêt; ii) des services associés d'expertise agricole et d'assistance technique pour l'élaboration de produits; iii) des partenariats pour développer le financement des projets en réserve et favoriser son déploiement à travers les liens de la chaîne de valeur; et iv) des solutions digitales pour réduire les coûts de transaction et/ou utiliser d'autres formes de données pour l'évaluation des crédits.